

Le 16 mai 2018

BIMBY présenté aux habitants d'Ayguesvives

Le mercredi 23 mai 2018 à 20h30, salle de l'Orangerie, une réunion publique est organisée pour permettre aux habitants d'Ayguesvives de s'informer sur la démarche BIMBY et de ses enjeux pour la commune. Cette rencontre sera suivie les 8 et 9 juin prochains d'entretiens individuels et gratuits pour les propriétaires volontaires.

La démarche BIMBY, Build in my Backyard » (construire dans mon jardin) est un concept d'urbanisme innovant et participatif qui concerne les propriétaires d'une parcelle bâtie qui souhaitent agrandir, partager et/ou diviser leurs terrains pour la construction d'une seconde habitation.

A l'initiative du Sicoval et dans le cadre du nouveau Plan Local d'Urbanisme de la commune, la démarche BIMBY va dans le sens d'une meilleure valorisation des secteurs déjà construits, pour éviter d'urbaniser plus que nécessaire et maîtriser les coûts d'infrastructures.

La municipalité d'Ayguesvives se donne ainsi les moyens d'accueillir de nouvelles familles dans les meilleures conditions tout en contribuant à la qualité de vie et au cadre de vie de l'ensemble des habitants.

Des entretiens pour ouvrir un regard neuf sur son bien

Pour atteindre cet objectif ambitieux, la commune d'Ayguesvives et le Sicoval ont souhaité offrir la possibilité, dans un second temps, à chaque propriétaire volontaire, de rencontrer un professionnel de l'architecture et de l'urbanisme pour étudier sans engagement, les possibilités d'évolution de leurs parcelles ou des constructions qui s'y trouvent. C'est le principe des entretiens individuels personnalisés « BIMBY ».

Ces entretiens auront lieu à la mairie d'Ayguesvives :

Vendredi 8 et samedi 9 juin 2018

sur rendez-vous auprès de **Villes Vivantes**, équipe de professionnels mandatée par la commune :

0 805 38 38 94 (numéro gratuit)

Au terme de cet entretien gratuit d'une heure, une fiche avec maquette en 3D permettra aux habitants de visualiser l'évolution de leur patrimoine en fonction des besoins exprimés lors de la rencontre.

Les possibilités à explorer sont très variées : la cession d'une part de son terrain à ses enfants ou à un tiers pour un projet immobilier, la construction d'un logement sur une partie de sa parcelle pour le mettre en location, la vente d'un lot à bâtir pour se séparer d'un grand jardin difficile à entretenir, et financer des travaux ou des projets, l'accueil d'un parent dépendant dans un nouveau logement construit dans son jardin, la construction d'une maison plus adaptée sur sa parcelle et revendre la première, ou encore, la transformation de sa maison pour l'adapter à son nouveau mode de vie...